



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE
TERRITOIRE DU

Midour

Comité de suivi

4 janvier 2023

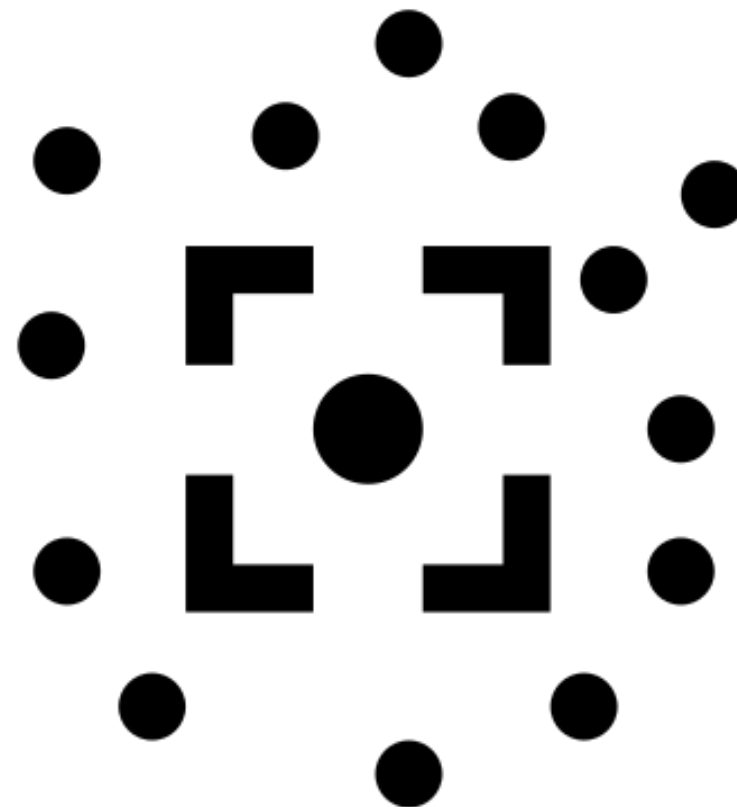
Mont de Marsan

ORDRE DU JOUR

- I. Contexte et actualité**
- II. Mise en œuvre des actions agricoles**
- III. Mise en œuvre des actions structurantes**
- IV. Financement**
- V. Perspectives**



I. Contexte et actualité



Rappel dernier CoSuivi 16/12/2021

- ✓ Des actions étaient lancées pour chaque orientation stratégique
- ✓ Parmi les priorités identifiées pour 2022, le recrutement d'une animatrice agricole a été acté et effectif le 1^{er} mars 2022
- ✓ L'animatrice générale a été remplacée au 1^{er} avril 2022
- ✓ La mobilisation des financements reste un axe de travail important, notamment pour la mise en place des actions agricoles



Contexte national : décrets gestion quantitative

- Décret gestion quantitative du 23 juin 2021:

Précise les notions de « volumes prélevables (VP) dans le milieu » auxquels on peut ajouter d'autres volumes (Reut, substitution, transfert,...) pour constituer le volume autorisé pour les usages préleveurs

$$V_A = V_{P \text{ MILIEU}} + V_{REUT} + V_{SUBST} + \dots$$

Le programme validé du PTGE permet de maintenir le niveau d'autorisation actuel

- Décret gestion quantitative du 29 juillet 2022:

Précise les conditions de disponibilité des volumes attribuables aux usages anthropiques en période de hautes eaux

VARENNE AGRICOLE
EAU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Réunion 12 décembre 2022

Rencontre à Aignan, organisée par la Chambre d'Agriculture du Gers, à l'initiative des irrigants du Midour, en présence de M. Brunetière, préfet du Gers et des parlementaires du Gers.

- Craintes suite à l'étiage 2022 très impactant
- Sollicitation auprès des services concernés d'accélérer la mise en place des actions structurantes
- Craintes vis-à-vis du respect du calendrier prévisionnel de travaux pour les réhausses et pompage hivernal.


- ✓ Quelques pistes de phases « compressibles » ont été évoquées
- ✓ M. le Préfet a exprimé sa demande de réunions trimestrielles pour suivre les échéances et piloter par les délais les projets, sans toutefois brûler les étapes (=prise de risque)
- ✓ Ne pas perdre de vue les 4 grandes familles d'actions à mettre en place simultanément



Rappel des grandes familles d'action

ÉCONOMIES D'EAU LIÉES AUX MATÉRIELS D'IRRIGATION

→ Pour diminuer les prélèvements en augmentant l'efficacité d'irrigation



Objectifs
9 000 ha (83 % surfaces irriguées)
 avec *systèmes hydroéconomiques* et *outils d'aide à la décision*

Modification de matériel existant ou nouveau dispositif (brise-jet, retour lent, pivot)
 Outils de pilotage (météo, tensiomètre, logiciels d'aide à la décision)

1 000 ha de *goutte-à-goutte*

Priorités

- Agriculteurs **volontaires**
- Prélèvements en cours d'eau hors secteurs de **REUSE** (environ 3 000 hectares)

2020

- 20 % goutte-à-goutte enterré
- 30 % goutte-à-goutte aérien
- 40 % systèmes hydroéconomique et outils d'aides à la décision (OAD)

2025


Compléments sur les autres surfaces :

- 10 % goutte-à-goutte enterré
- 20 % goutte-à-goutte aérien
- 60 % systèmes hydroéconomique et OAD

3 Mm³

OPTIMISATION DES BESOINS AGRICOLES

→ Augmenter la rétention en eau des sols



Objectifs
25 000 ha (85% des Surfaces en Céréales, Oléagineux et Protéagineux + vignes)
 avec : *couverts végétaux, intercultures, diminution travail du sol, semis directs sous couverts*

1 235 ha avec : *agroforesterie, haies, ripisylves*

Priorités

- Agriculteurs **volontaires**
- Parcelles à forte pente (>6%)
- Parcelles en *goutte-à-goutte enterré*
- Parcelles en *bordure de cours d'eau*
- Agriculteurs **volontaires**
- **Régénération naturelle** de la ripisylve

2020

8 160 ha de SCOP et vignes ayant engagé un changement de pratiques

400 km de haies et ripisylve

2025

1,75 Mm³

RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

→ Pour valoriser des rejets et limiter l'impact de l'irrigation en période d'étiage

Valoriser les eaux de consommation humaine issues des STEP de Mont-de-Marsan, Villeneuve-de-Marsan et Nogaro

Objectifs

- Irrigation de **1 235 hectares** soit - **1,8 Mm³** prélevés dans le milieu superficiel

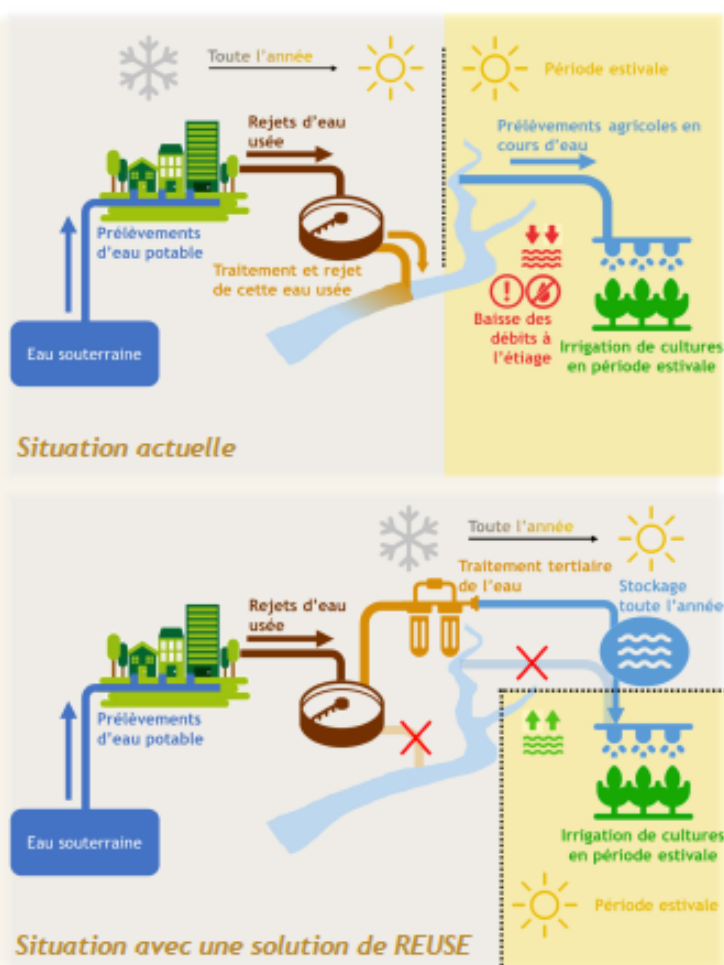
Priorités

- Démarrage des études techniques et réglementaires
- Réalisation des travaux

2020

2025

2,15 Mm³




STOCKAGES MULTIUSAGES À REMPLISSAGE HIVERNAL


→ Pour sécuriser le soutien d'étiage en période estivale

Objectifs
 Résorption des déficits résiduels par **réalisation de pompages complémentaires, rehausses de réservoirs multiusages existants et création de retenues déconnectées.**


Actions mises en place en cherchant à limiter leurs impacts (*puits en berge, panneaux photovoltaïques, lagunage*)



Pompage hivernal complémentaire
2,1 Mm³



Réhausse d'ouvrage de stockage
0,65 Mm³



Création de stockages collectifs à remplissage hivernal
0,45 Mm³

2020

Démarrage des études techniques et réglementaires

2024-25

Réalisation des travaux

3,2 Mm³



ÉCONOMIES D'EAU LIÉES AUX MATÉRIELS D'IRRIGATION

➔ Pour diminuer les prélèvements en augmentant l'efficacité d'irrigation



Objectifs

9 000 ha (83 % surfaces irriguées)
avec *systèmes hydroéconomiques* et *outils d'aide à la décision*

Modification de matériel existant ou nouveau dispositif (brise-jet, retour lent, pivot)
Outils de pilotage (météo, tensiomètre, logiciels d'aide à la décision)

1 000 ha de *goutte-à-goutte*

Priorités

Agriculteurs **volontaires**

Prélèvements en cours d'eau hors secteurs de **REUSE**
(environ 3 000 hectares)

3 Mm³



2020

2025

2035

20 % goutte-à-goutte enterré
30 % goutte-à-goutte aérien
40 % systèmes hydroéconomique et
outils d'aides à la décision (OAD)

Compléments sur les autres surfaces :
10 % goutte-à-goutte enterré
20 % goutte-à-goutte aérien
60 % systèmes hydroéconomique et OAD

Recrutement d'une animatrice dédiée pour dynamiser les acteurs agricoles





OPTIMISATION DES BESOINS AGRICOLES

➔ Augmenter la rétention en eau des sols



Objectifs

25 000 ha (85% des Surfaces en Céréales, Oléagineux et Protéagineux + vignes)
avec : *couverts végétaux, intercultures, diminution travail du sol, semis directs sous couverts*

1 235 ha avec : *agroforesterie, haies, ripisylves*

Priorités

Agriculteurs volontaires
Parcelles à forte pente (>6%)
Parcelles en goutte-à-goutte enterré
Parcelles en bordure de cours d'eau



Agriculteurs volontaires
Régénération naturelle de la ripisylve



8 160 ha de SCOP et vignes
ayant engagés un changement
de pratiques

400 km de haies et ripisylve

1,75 Mm³

Recrutement d'une animatrice dédiée pour dynamiser les acteurs agricoles





RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

➔ Pour valoriser des rejets et limiter l'impact de l'irrigation en période d'étiage

➔ Objectifs
Valoriser les eaux de consommation humaine issues des STEP de Mont-de-Marsan, Villeneuve-de-Marsan et Nogaro

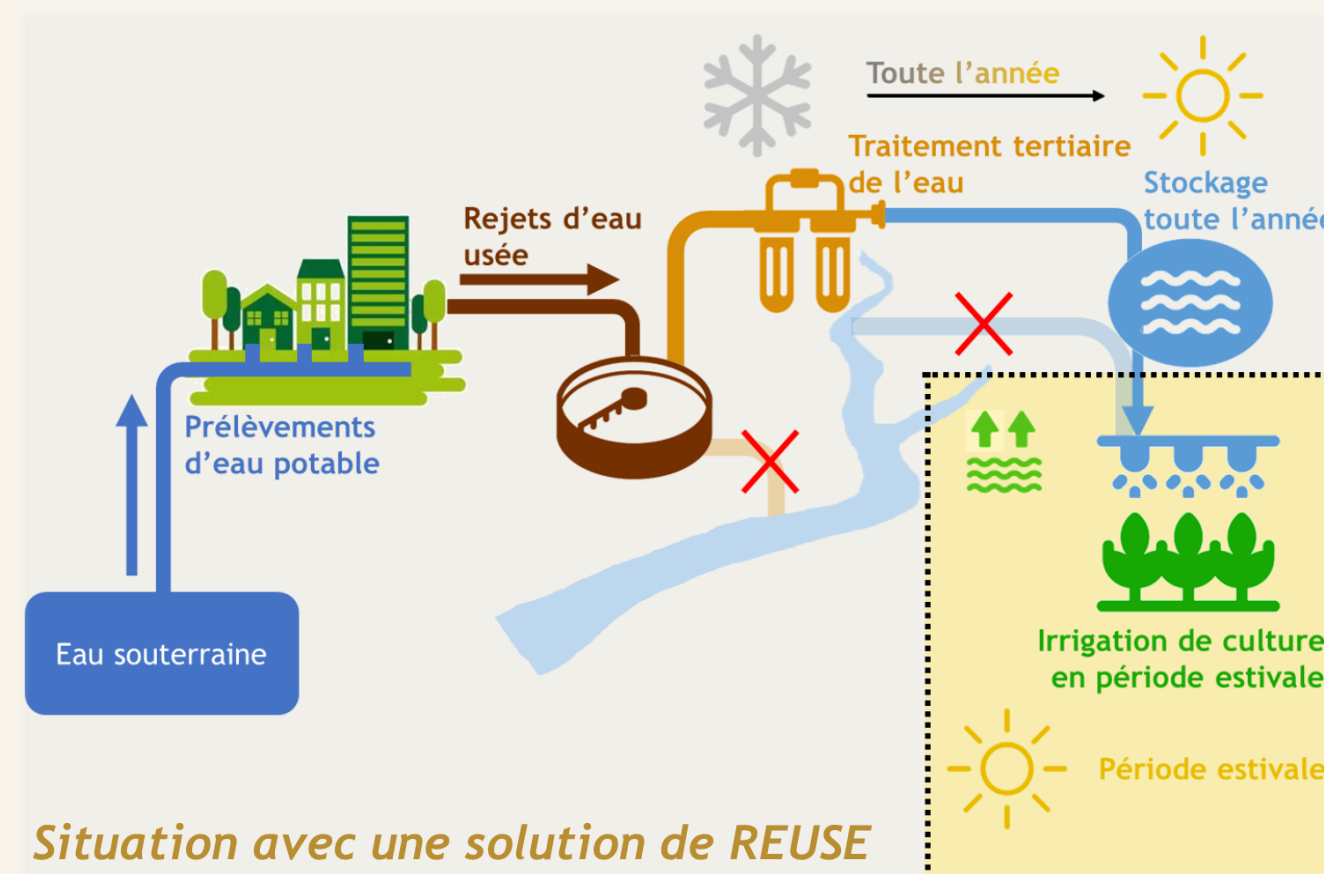
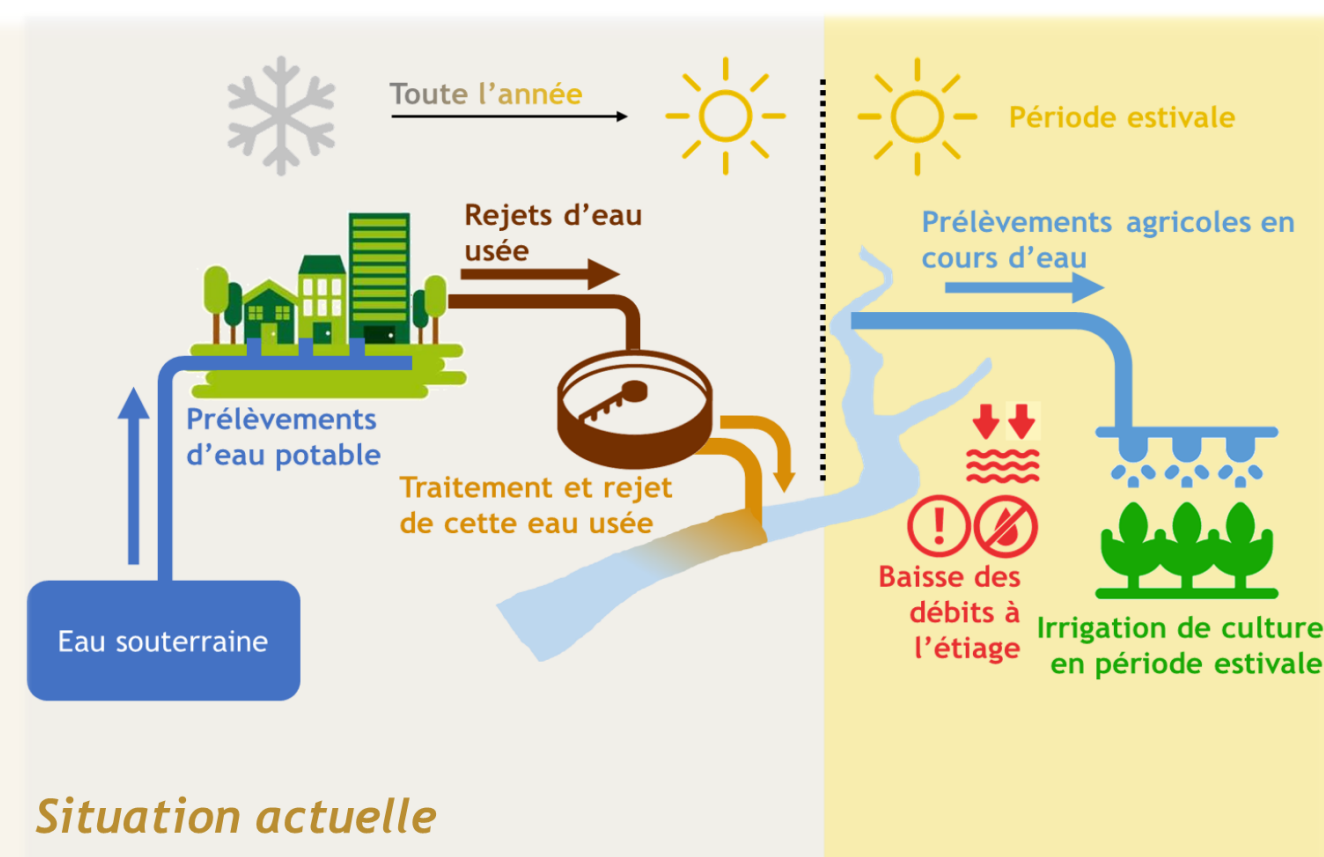


Priorités
Irrigation de 1 235 hectares
soit - 1,8 Mm³ prélevés dans le milieu superficiel



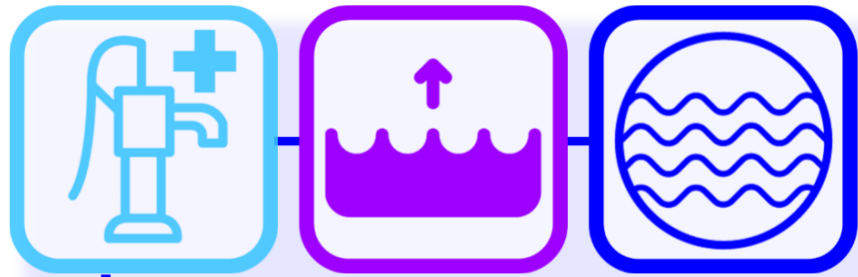
2020 Démarrage des études techniques et réglementaires
2025 Réalisation des travaux

2,15 Mm³



Démarche partenariale : commune / EPTB Adour / association d'irrigants





STOCKAGES MULTIUSAGES À REMPLISSAGE HIVERNAL

➔ Pour sécuriser le soutien d'étiage en période estivale

Objectifs

Résorption des déficits résiduels par réalisation de pompages complémentaires, rehausses de réservoirs multiusages existants et création de retenues déconnectées.

Actions mises en place en cherchant à limiter leurs impacts (*puits en berge, panneaux photovoltaïques, lagunage*)



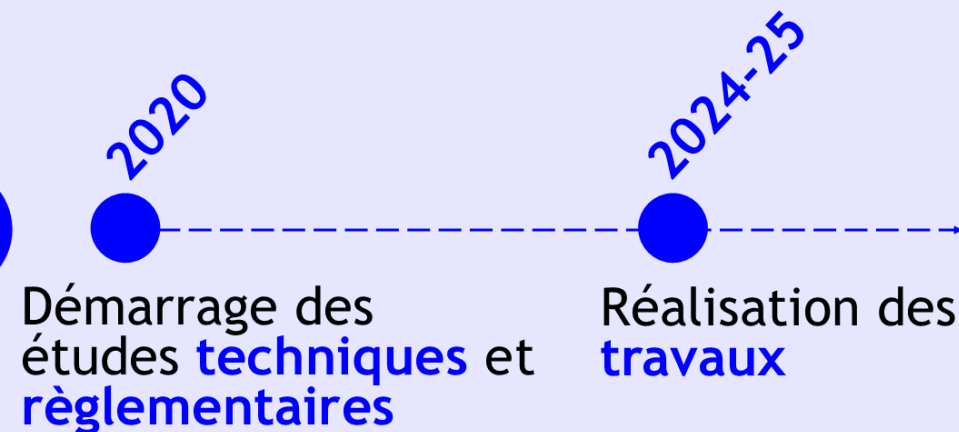
Pompage hivernal complémentaire
2,1 Mm³



Réhausse d'ouvrage de stockage
0,65 Mm³



Création de stockages collectifs à remplissage hivernal
0,45 Mm³



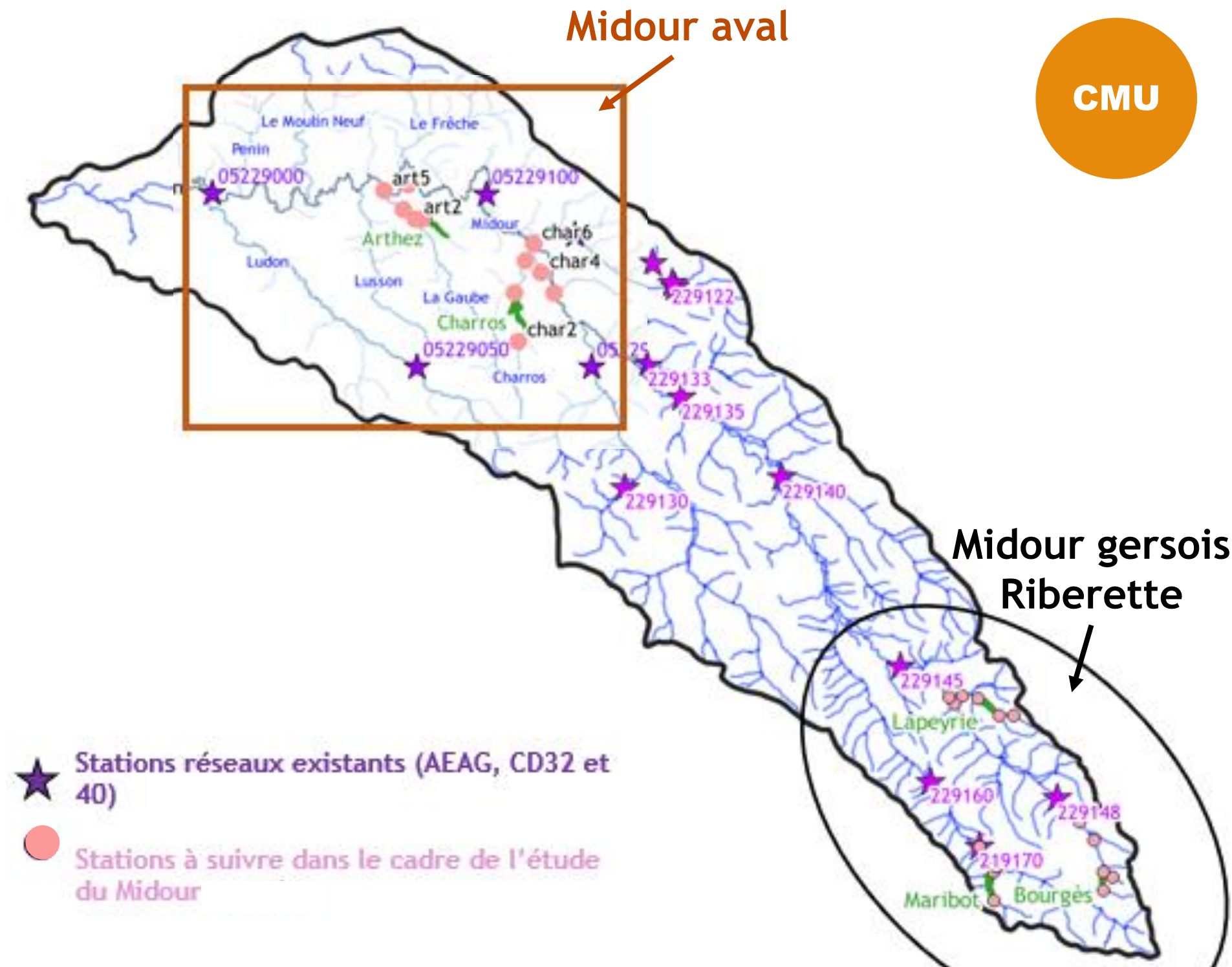
3,2 Mm³

Multi-usages : volumes mutualisables et coûts mutualisés à l'échelle du territoire

Etat d'avancement des actions : en bref

Etudier la qualité sur le bassin du Midour

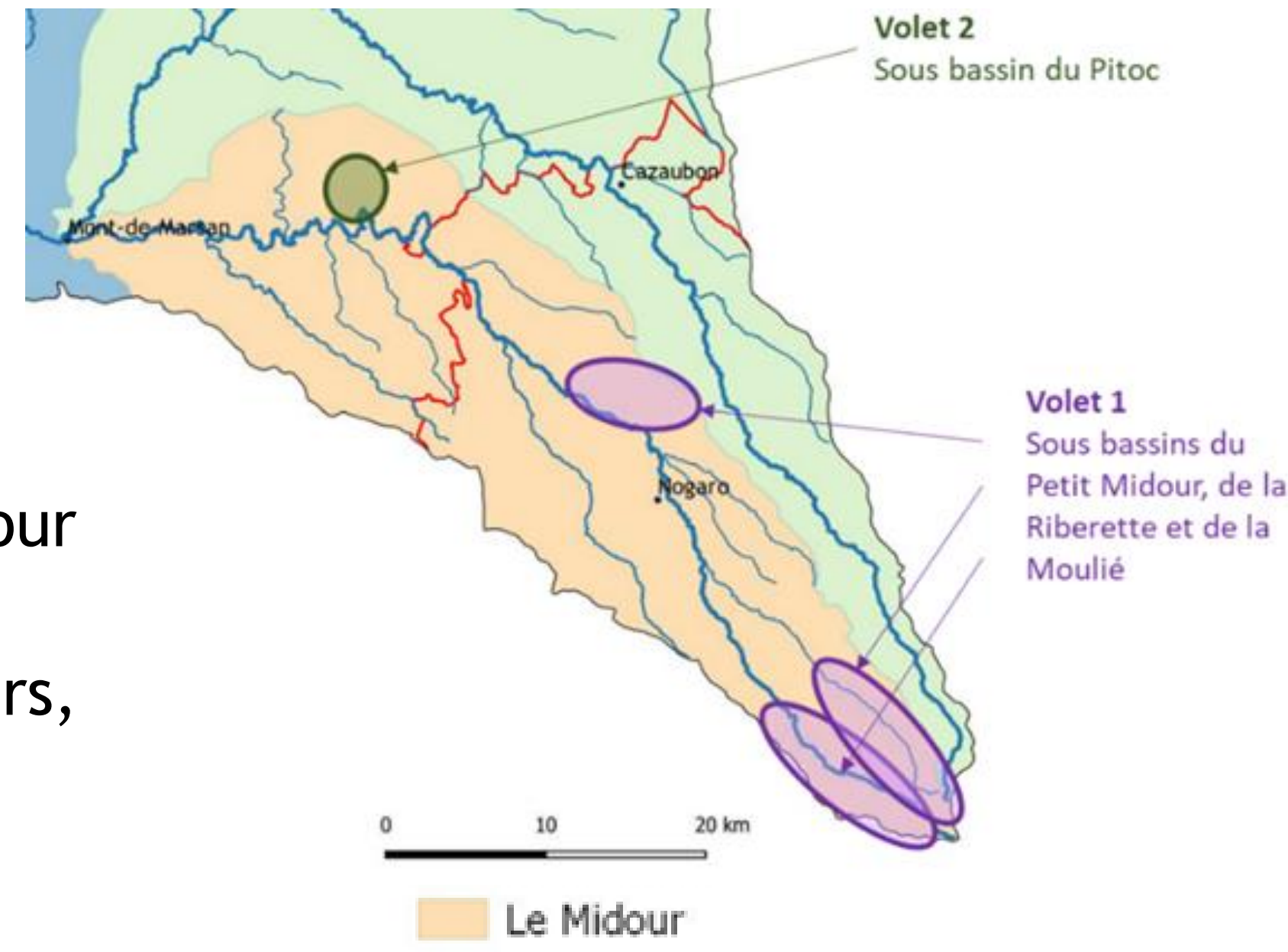
- Etude de 5 lacs, diagnose rapide, suivi du cours d'eau en amont et aval des lacs
- Paramètres physico-chimiques, biologiques et sédimentologie
- Résultats attendus pour fin 2023 pour la partie amont (Midour gersois et Riberette) et fin 2024 pour la partie Midour aval.



Etat d'avancement des actions : en bref

Appel à projets zones humides :

- Convention partenariale entre SMD / Adasea / Institution Adour
- En phase de diagnostic
- Sur les 3 sous-bassins à l'amont du Midour (Gers)
 - Rencontre avec propriétaires en cours, quelques diagnostics effectués
 - Prévision de travaux sur 2 sites au premier semestre 2023
- Sous-bassin du Pitoc (Landes) : concertation avec les agriculteurs concernés (en lien avec action OGRM4)



Etat d'avancement des actions : en bref



OGRM

- Recensement des retenues individuelles et mise en conformité en cours
- Transmission d'information systématisée entre irrigant et gestionnaire pour anticiper et affiner la gestion
- Double valeur de consigne sur la partie gersoise : gestion de crise progressive, permet de prolonger la réalimentation de plusieurs jours ; à poursuivre dans les Landes
 - > Mesure efficace qui a fait ses preuves dans le temps
- Etude des seuils du Midour gersois et de la Riberette : rejoint plusieurs actions liées à la faisabilité de l'effacement de seuils et/ou au regroupement de points de prélèvements
 - > PPG du SMBVMD (Syndicat mixte du bassin versant Midour Douze)



II. Mise en œuvre des actions agricoles



Actions agricoles

3 Mm³



ECONOMIES D'EAU LIÉES AUX MATÉRIELS D'IRRIGATION

Concerne :

- ✓ OAD outils d'aide à la décision
- ✓ SHE systèmes hydro-économes (GG)



Pas de financement pour GG
(en attente déclinaison PSN)

1,75 Mm³



OPTIMISATION DES BESOINS AGRICOLES

Concerne :

- ✓ Pratiques culturales (ACS, TCS, etc.)
- ✓ Agroforesterie
- ✓ Haies, ripisylves
- ✓ MAEC
- ✓ Etc.

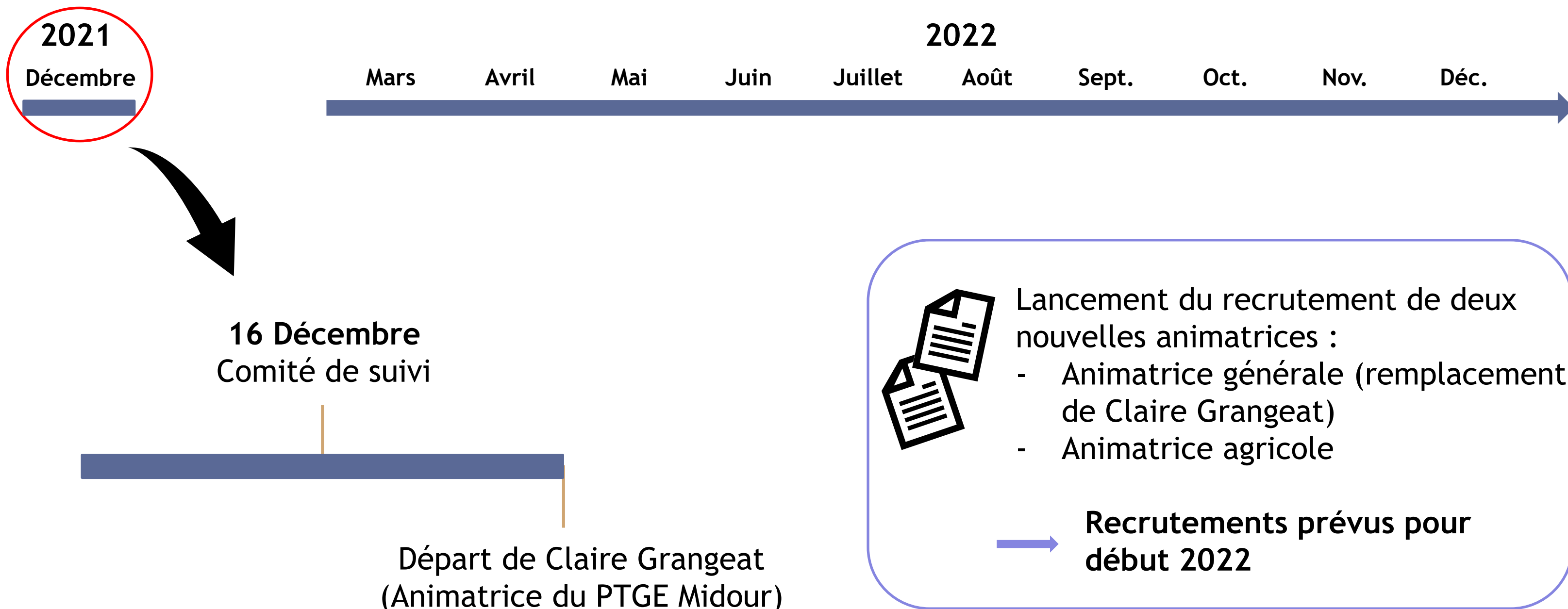
Mise en place d'aides directes sous forme de MAEC, conseil collectif et individuel

Actions toujours bénéfiques au territoire

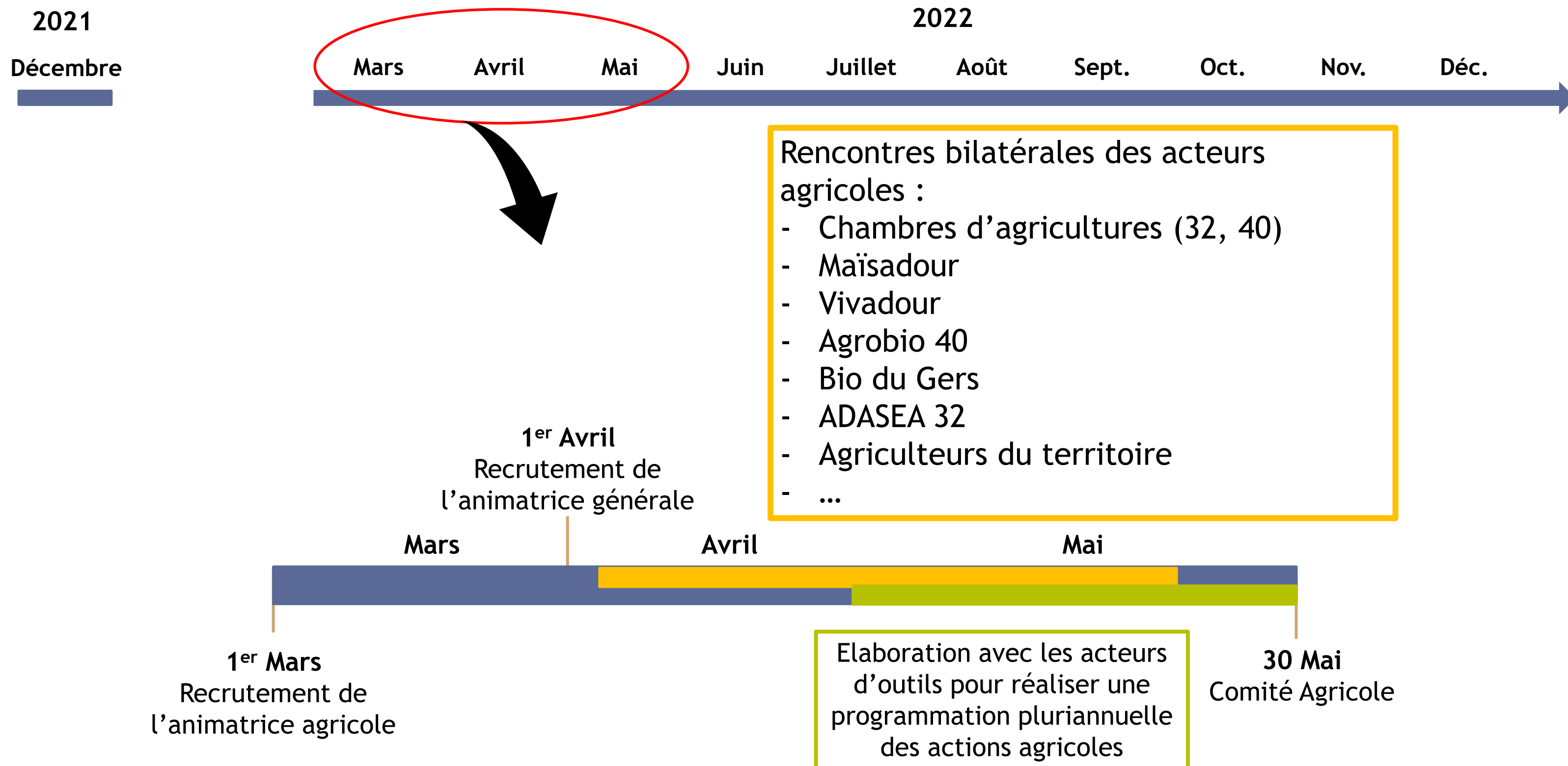
Nb : Evolutions de pratiques se font sur un pas de temps long et se font plus facilement lorsque le contexte économique est favorable à la prise de risque à l'échelle de l'exploitation



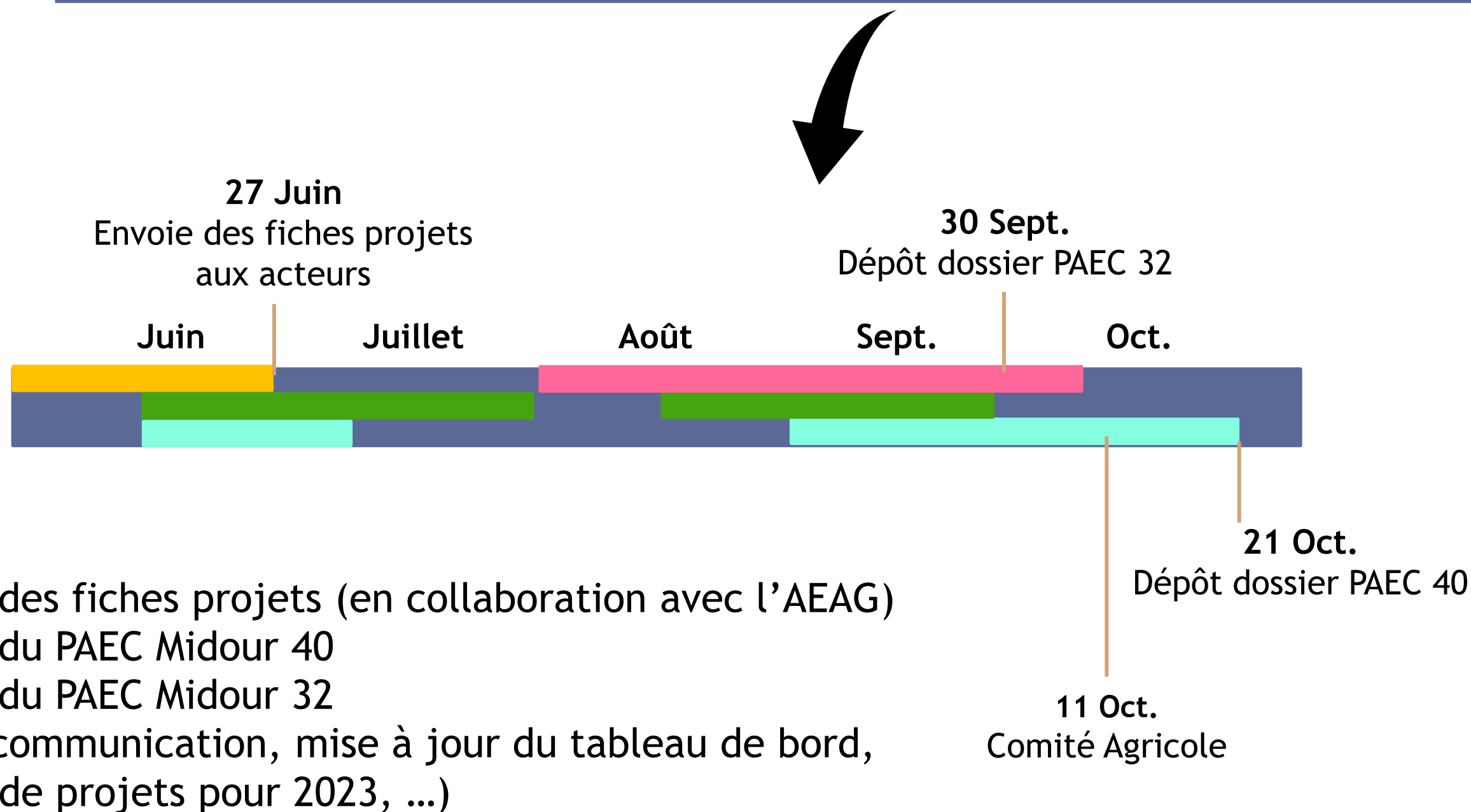
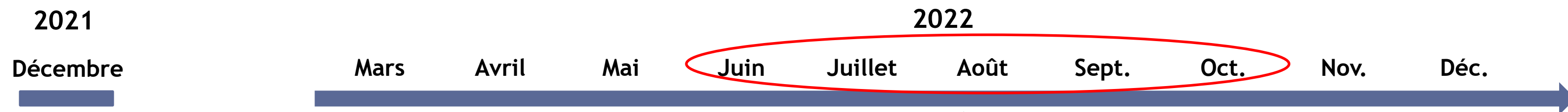
Chronologie 2022



Chronologie 2022



Chronologie 2022



Zoom sur les PAEC

- Animation territoriale



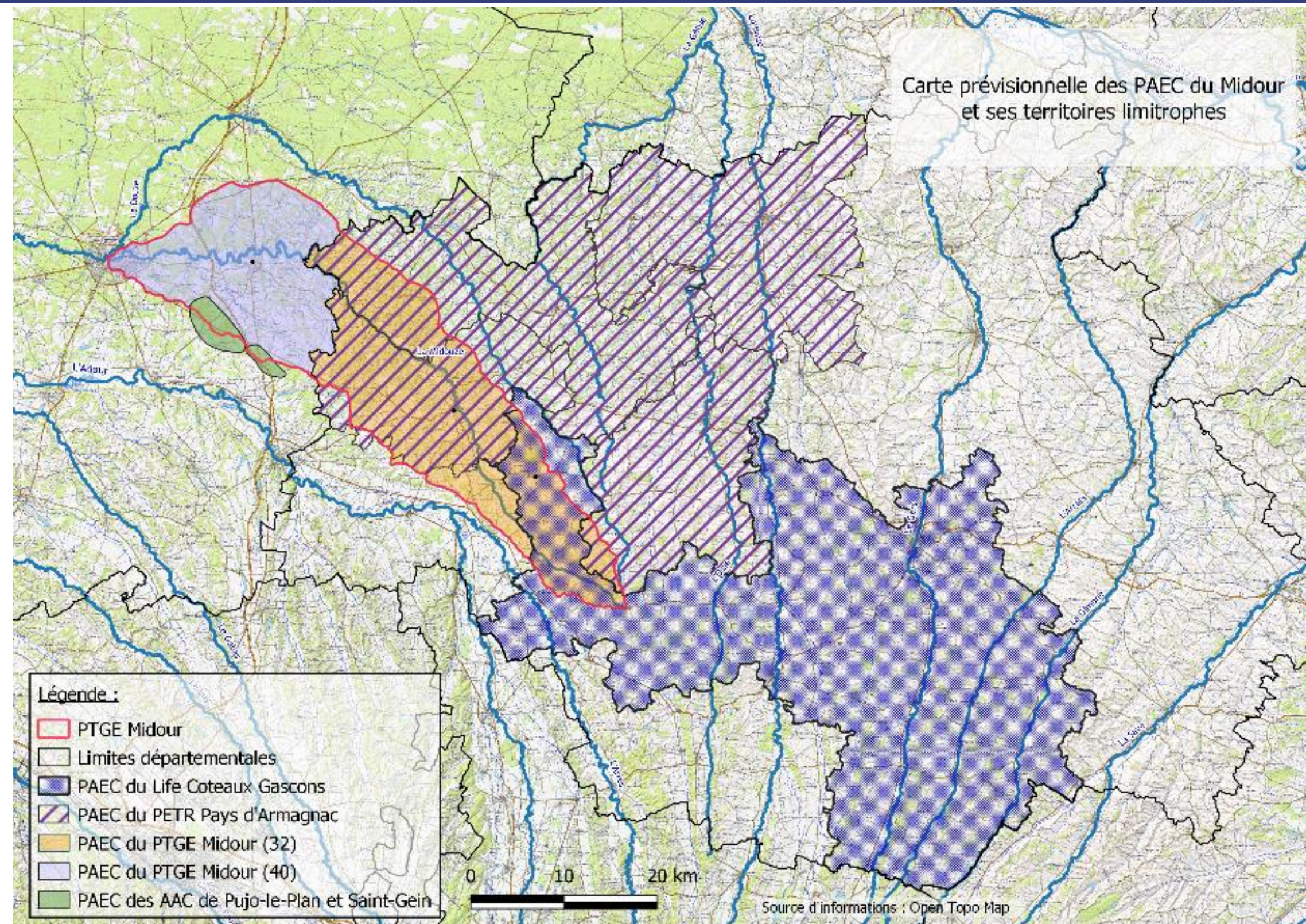
Coordination des projets
Optimiser l'outil

- Démarches administratives

- Rédaction des dossiers



Récolte de données
Analyse
Traitement



PAEC Occitanie

Porteur du projet : Institution Adour
 Animateur : Chambre d'agriculture du Gers
 Enjeu ciblé : Eau, Polyculture-élevage
 Durée du projet : 3 ans (2023, 2024, 2025)

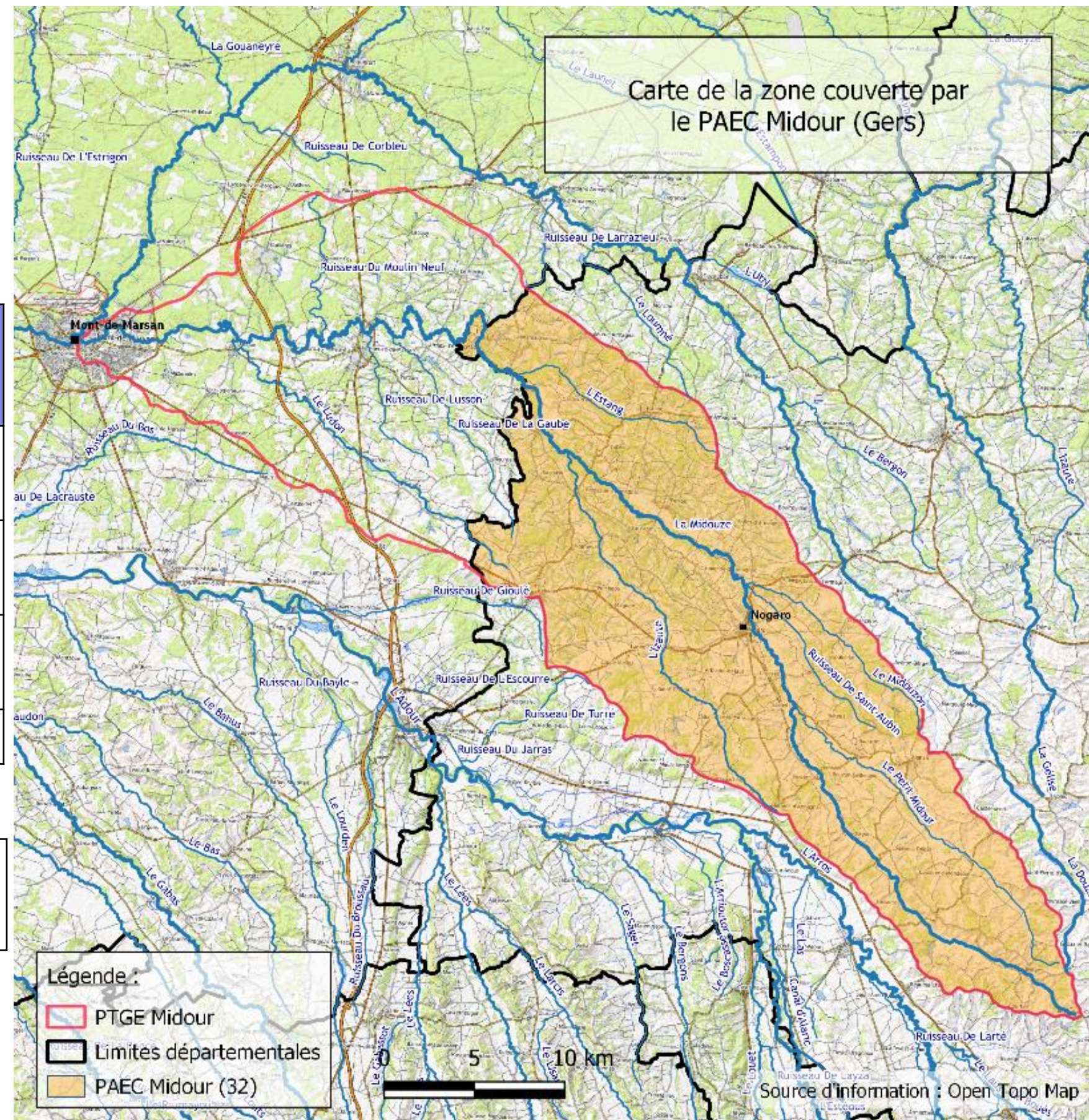
Mesures retenues	Niveau	Nombre d'exploitations visées
MAEC 70.06 - Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures	2	10
MAEC 70.06 - Eau - Couverture herbicides - Grandes cultures	2	10
MAEC 70.06 - Eau - Viticulture - Lutte biologique - herbicides	1	10
MAEC 70.08 - Sol - Semis direct	1 et 2	15

Mesure ajoutée à la demande du comité de sélection :

MAEC 70.09 - Climat - Bien-être animal - autonomie fourragère - élevages d'herbivores	2 et 3	15
---	--------	----

60 exploitations agricoles visées pour 3 295 ha soit environ 10 % de la surface éligible du territoire

Montant prévisionnel : 2 411 700 €



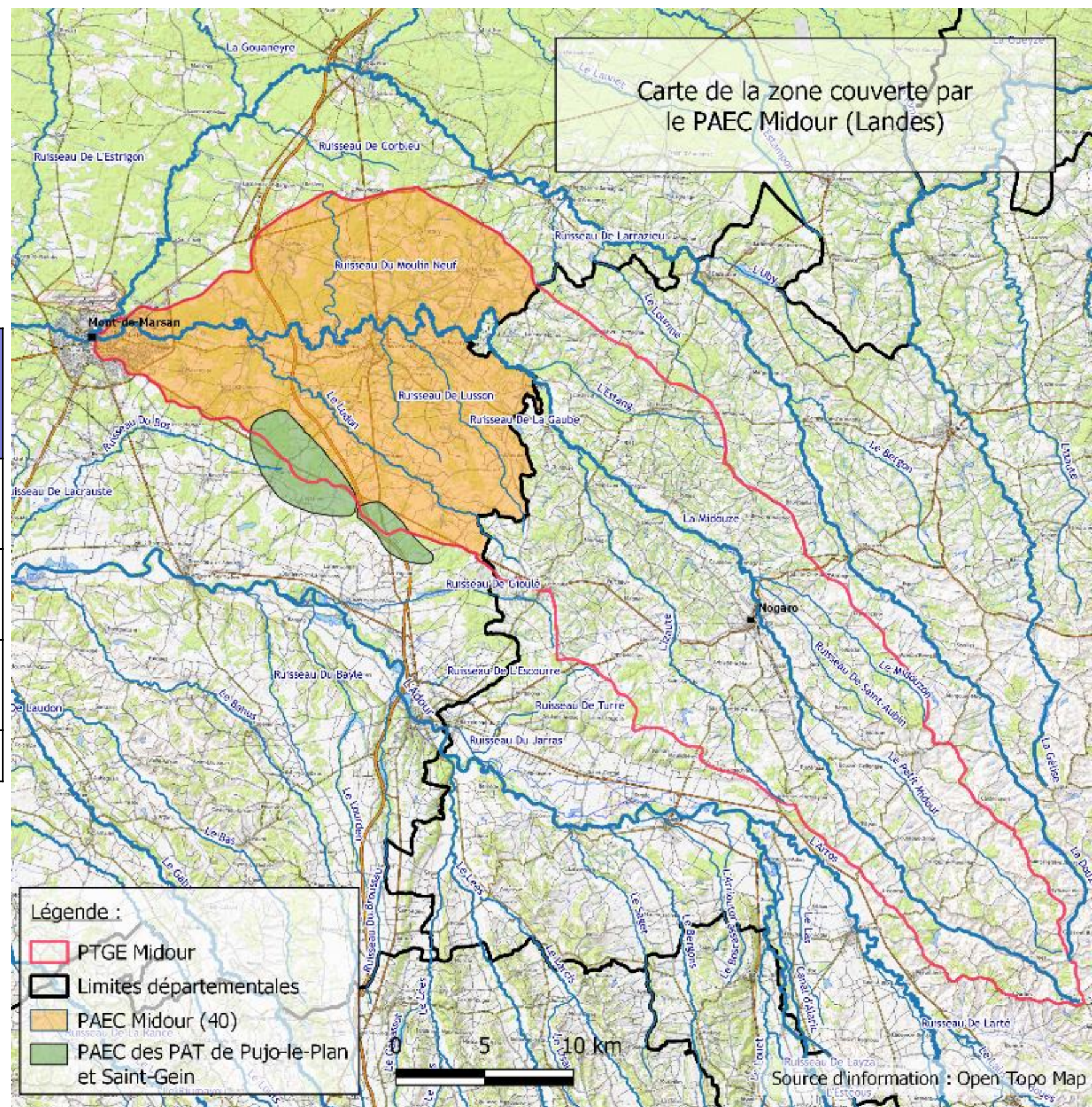
PAEC Nouvelle-Aquitaine

Porteur du projet : Institution Adour
 animateurs : Chambre d'agriculture des Landes,
 ALPAD 40 et Agrobio 40
 Enjeu ciblé : Eau
 Durée du projet : 3 ans (2023, 2024, 2025)

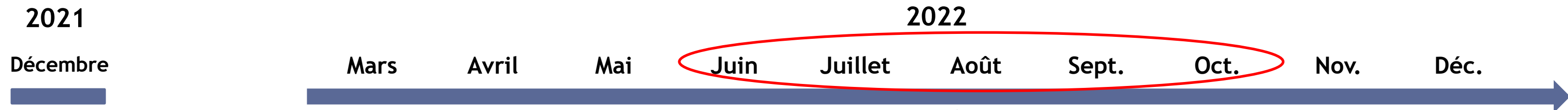
Mesures retenues	Niveau	Nombre d'exploitations visées
MAEC 70.06 - Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures	2	10
MAEC 70.06 - Eau - Couverture herbicides - Grandes cultures	2	6
MAEC 70.11 - Biodiversité - Création de prairies	-	20
MAEC 70.08 - Sol - Semis direct	2	4

40 exploitations agricoles visées pour 1270 ha soit près de 11% de la surface éligible du territoire

Montant prévisionnel : 1 128 456 €



Chronologie 2022



Conclusions du comité agricole :

- 21 fiches projets
- 4 orientations stratégiques du PTGE
- Peu de projets en synergie proposés
- Chronophage



- Plusieurs synergies possibles identifiées
- Financement incertain pour de nombreux projets

Chronologie 2022



Animation pour aboutir à la programmation
2023

- Echanges bilatéraux
- Construction de projets pour 2023
- Création de synergies entre acteurs

Apport de compléments aux
dossiers des PAEC 32 et 40

Préparation du comité
de suivi



Et pour 2023 ?

Poursuite du travail initié en 2022 :

- Animation des PAEC
- Finalisation des projets pour 2023
 - ↳ Accompagnement des acteurs dans leurs demandes de financement
- Construction d'une programmation pluriannuelle

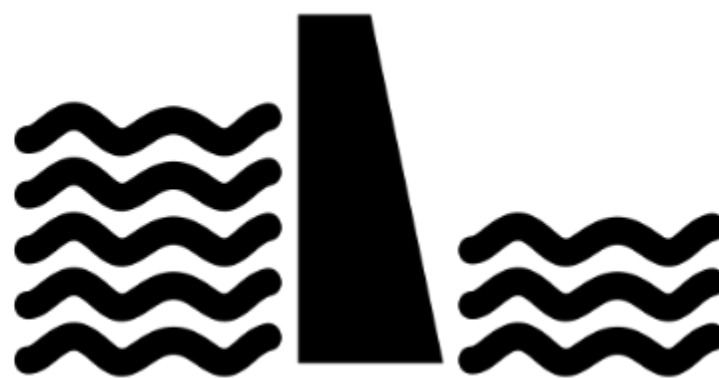
Nouveaux projets :

- Mise en place d'une stratégie de communication plus poussée
- Lancement de l'action AUM2d
« Instituer un groupe de travail avec les techniciens agricoles »

AUM
2d



III. Mise en œuvre des actions structurantes



Etat d'avancement des actions : en bref

VARENNE AGRICOLE
EAU CHANGEMENT CLIMATIQUE

STEU de Conte (Mont de Marsan)

- Convention signée entre les 4 partenaires et groupement de commande
- Consultation pour études et maîtrise d'oeuvre jusqu'au 15 septembre
- Sélection et entretiens des candidats octobre / novembre
- Marché notifié le 16 décembre 2022
→ calendrier présenté en suivant

STEU Nogaro

- Etude prospective commandée par la commune de Nogaro réalisée par les chambres d'agriculture 40 et 32
- Échanges en cours sur les plans technique, gouvernance, financement

MRC

Pompages complémentaires hivernaux pour 4 RSE du Midour seront étudiées en même temps que les **réhausses des RSE** de Maribot et Lapeyrie

- Etude complémentaire IES en cours pour définir les volumes par période et par usage
- Calendrier présenté en suivant

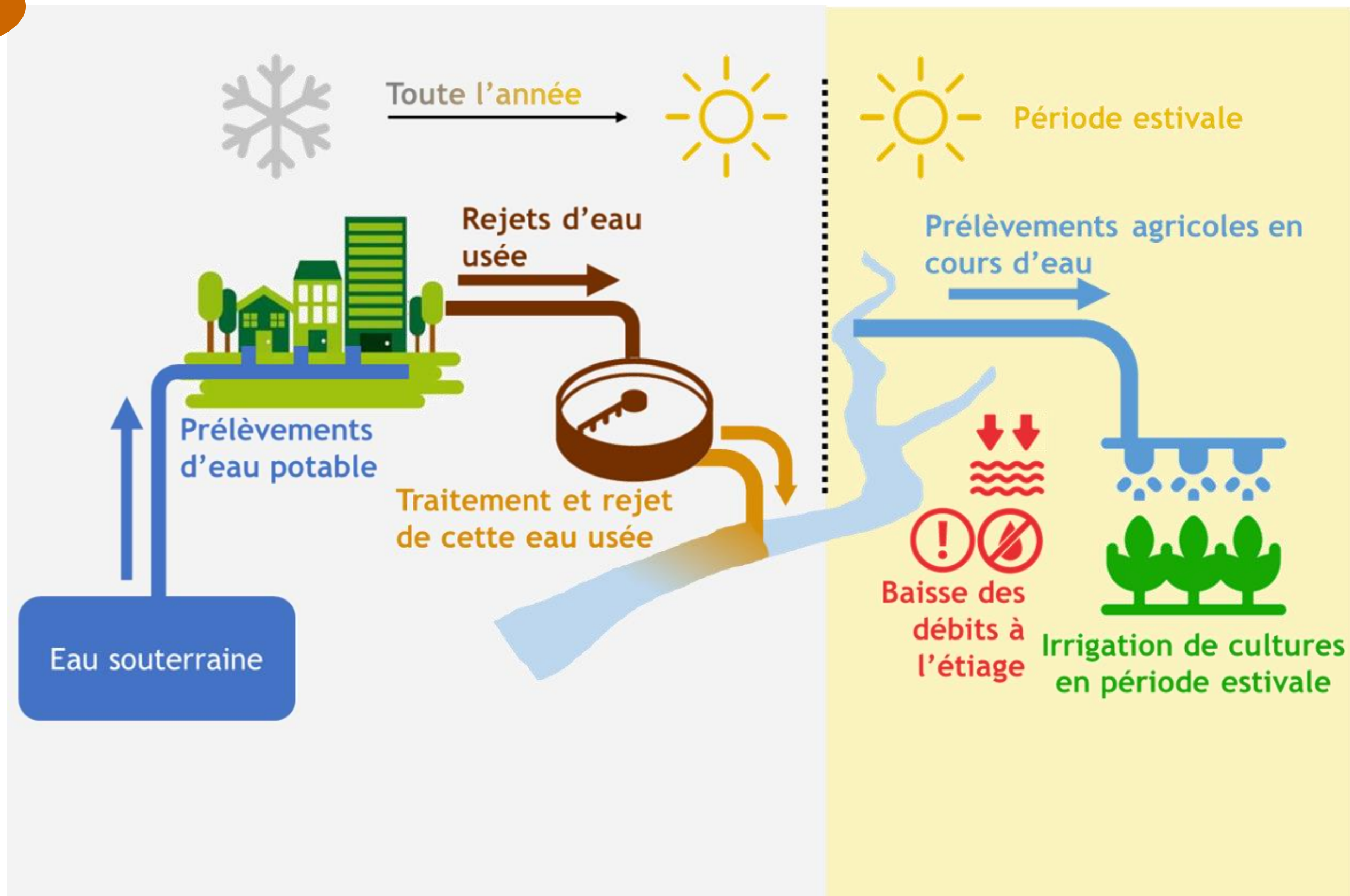




REUTILISATION DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE (REUT)

2,15 Mm³

3 STEP visées : Mont de Marsan Conte, Villeneuve de Marsan, Nogaro

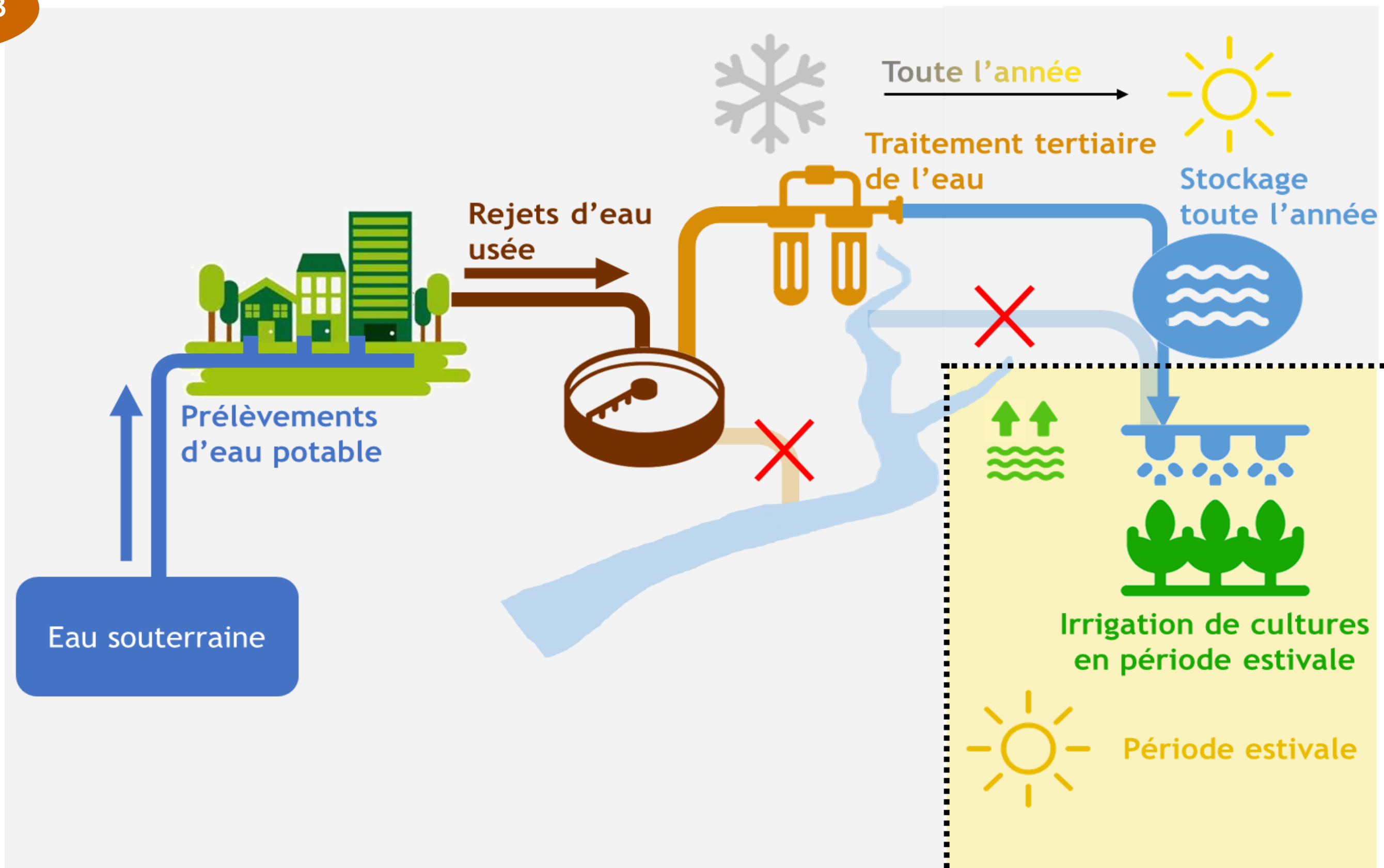




REUTILISATION DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE (REUT)

3 STEP visées : Mont de Marsan Conte, Villeneuve de Marsan, Nogaro

2,15 Mm³



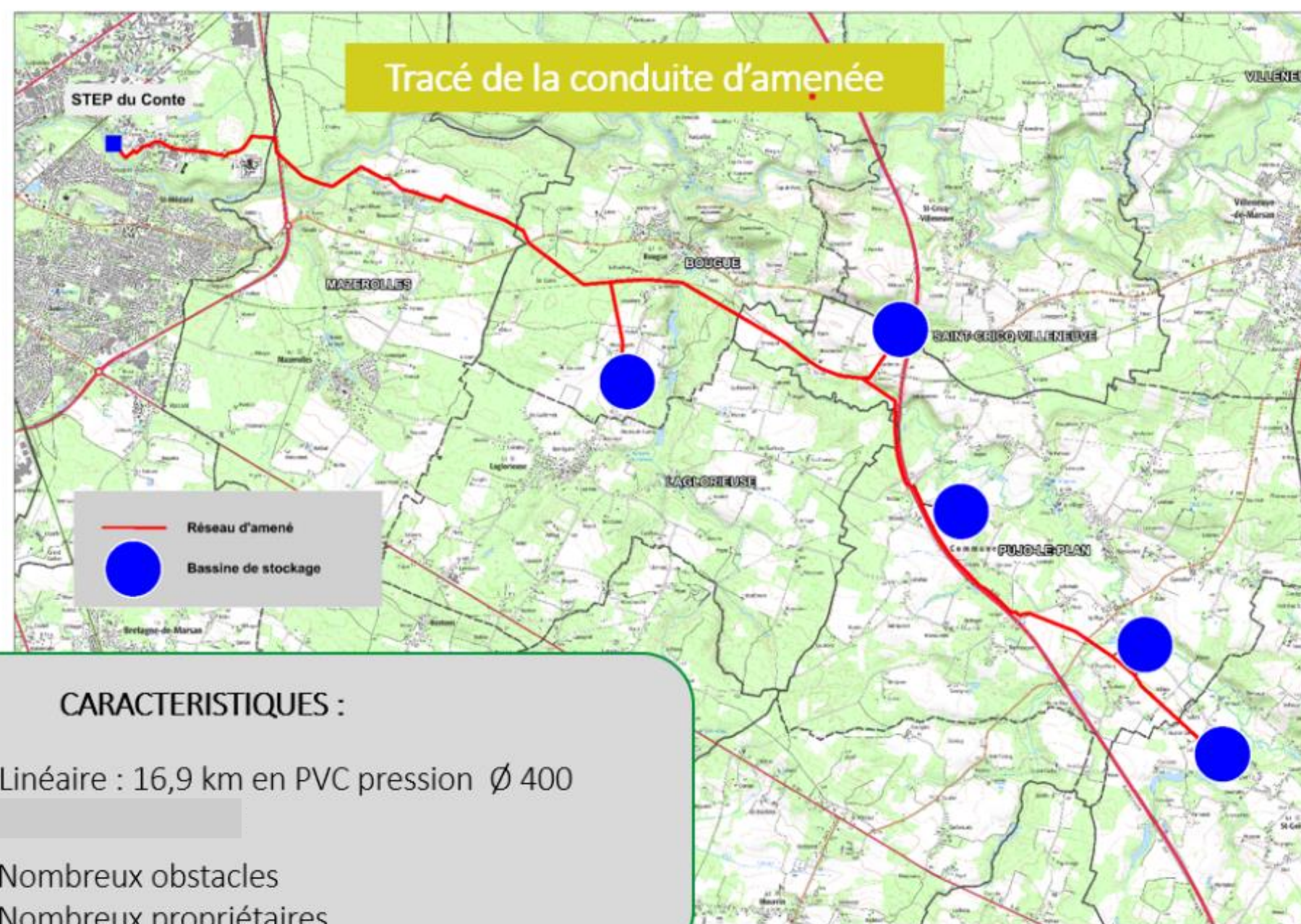
Calendrier prévisionnel : « mobilisation de ressources complémentaires »

REUT - STEP de Conte (Mont-de-Marsan) :

.... DIMENSIONNEMENT DU PROJET ETUDIE



1- Acheminement de l'eau vers les parcelles irriguées :



CARACTERISTIQUES :

- Linéaire : 16,9 km en PVC pression \varnothing 400
- Nombreux obstacles
- Nombreux propriétaires

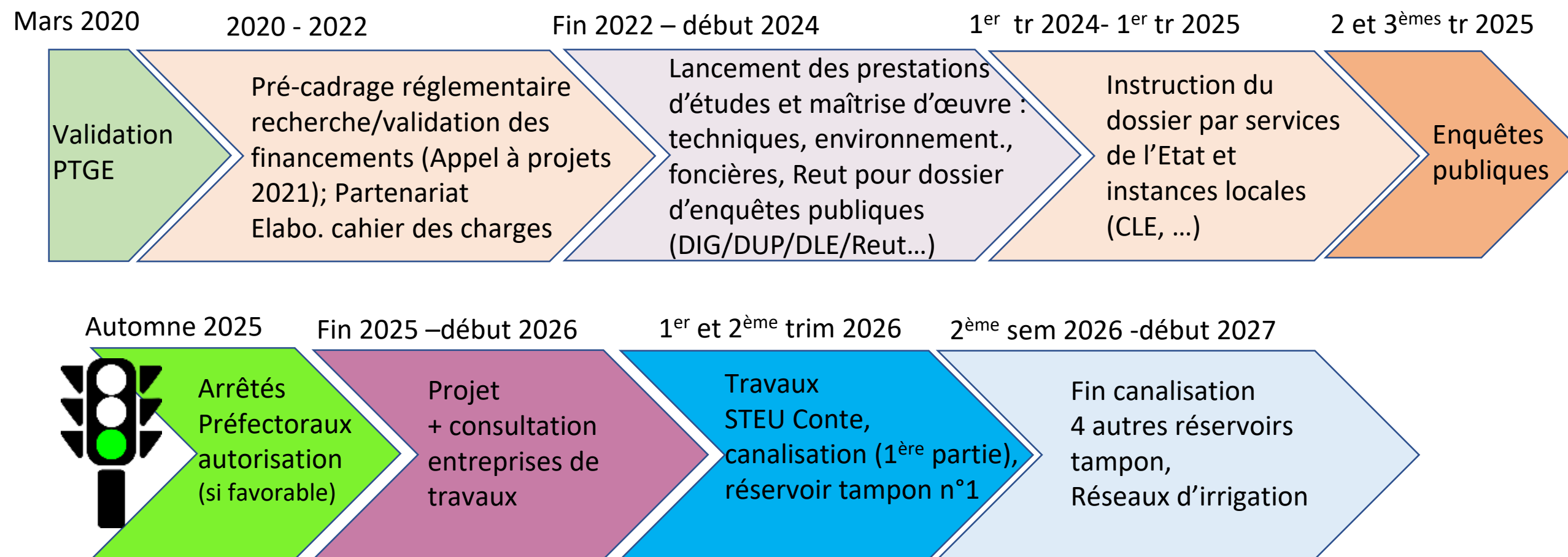
Valorisation des eaux de la STEP de Conte .2021.



Calendrier prévisionnel : « mobilisation de ressources complémentaires »

REUT - STEP de Conte (Mont-de-Marsan) :

- Calendrier prévisionnel : mise en service pour 2026
- Raisons : opportunités financières, cadrage réglementaire, réglementation européenne





STOCKAGES MULTI-USAGES A REMPLISSAGE HIVERNAL

3,2 Mm³

Confortement des capacités de stockage

Pompage hivernal complémentaire

énergie solaire bassins tampon

2,1 Mm³

Réhausse d'ouvrages de stockage

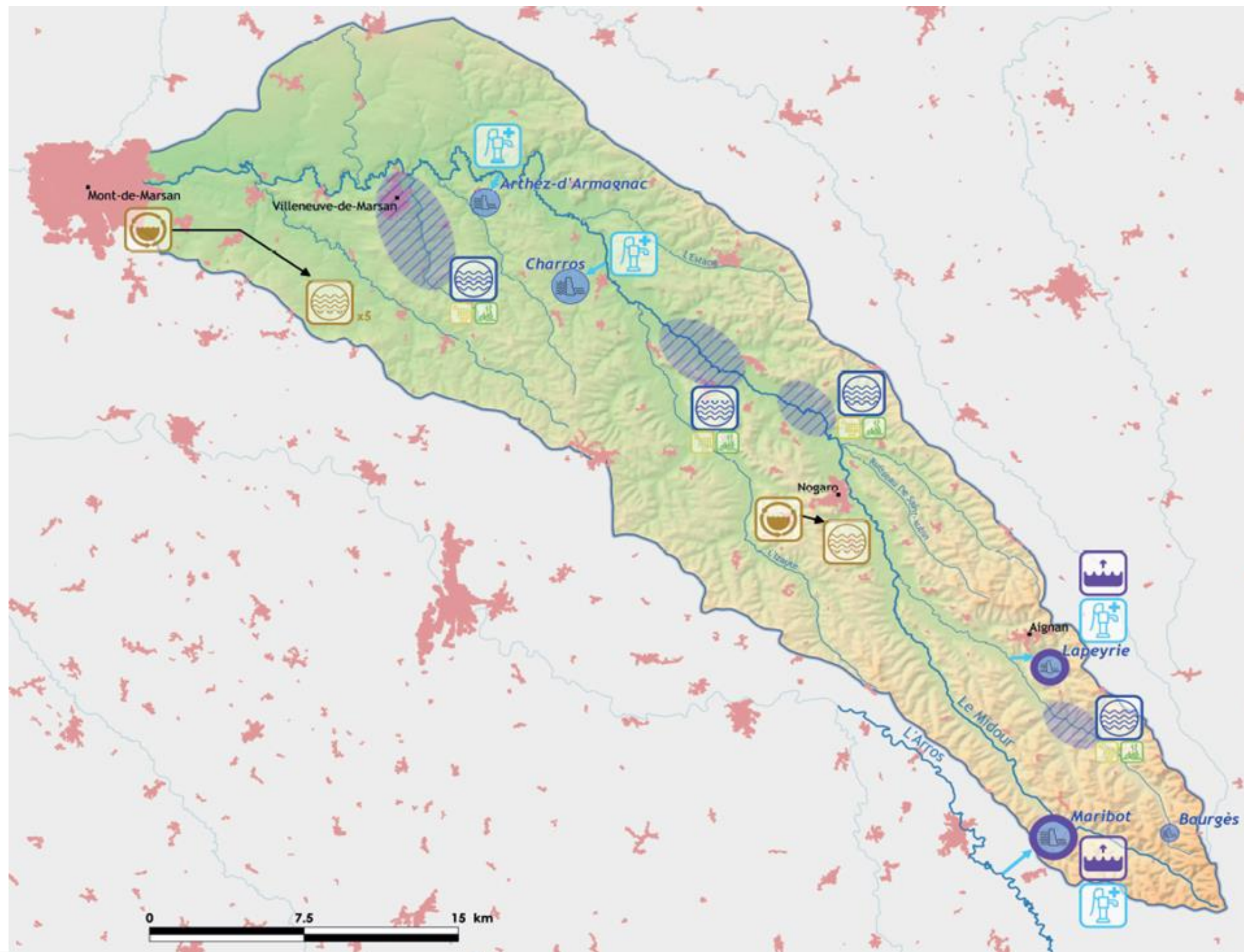
bassins tampon

0,65 Mm³

Création des stockages collectifs à remplissage hivernal

énergie solaire bassins tampon

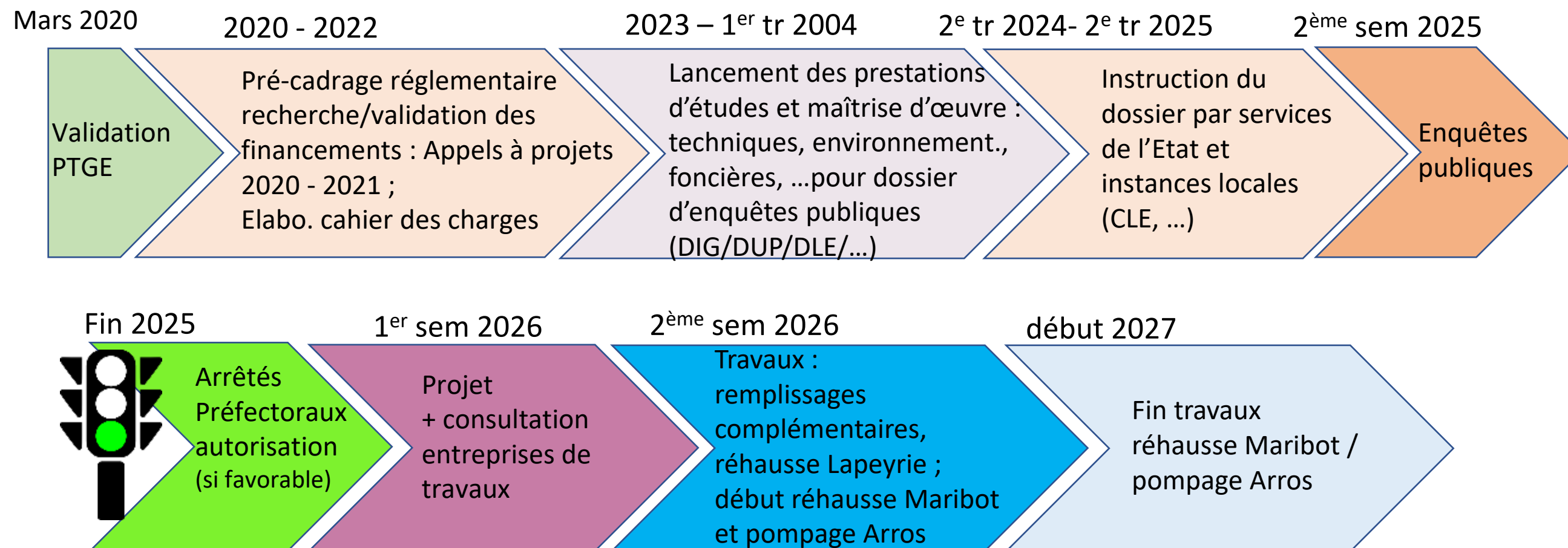
0,45 Mm³



Calendrier prévisionnel : « mobilisation de ressources complémentaires »

Réhausses de Maribot et Lapeyrie / Pompages complémentaires Maribot, Lapeyrie, Charros et Arthez :

- Calendrier prévisionnel : travaux pour 2026
- Raisons : opportunités financières, cadrage réglementaire



IV. Financement



Financements dans le cadre du Plan stratégique national

PSN en lien avec la nouvelle PAC pour les 5 ans à venir (2023-2027)

Pour 2023 : déclinaison au niveau régional du PSN

Les régions ont à leur charge la gestion de certaines mesures FEADER :

→ Sollicitation des 2 régions en cours

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

1^{er} Pilier – Aides FEAGA

Le Fonds européen agricole de garantie finance principalement les aides directes aux agriculteurs et les mesures régissant ou soutenant les marchés agricoles. Il intervient à hauteur de 100 % de la dépense générée par ces mesures dites du 1^{er} pilier.

Aides hors PSN	Aides directes	Aides sectorielles
Promotion (marché intérieur et pays tiers)	AIDES AU REVENU : - AIDE DE BASE - AIDES COUPLÉES - PAIEMENT REDISTRIBUTIF	Interventions sectorielles : - Programmes opérationnels (fruits et légumes, huile d'olive, autres secteurs) - Programmes nationaux (apiculture, viti-viniculture)
POSEI (Outre-Mer)		
Organisation commune de marché	Aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs	
Réserve de crise	NOUVEAUTÉ DANS LES AIDES DU FEAGA : Eco-régime, le programme environnemental et climatique	

2^{ème} Pilier – Aides FEADER

Le Fonds européen agricole pour le développement rural finance les aides au développement rural, selon des taux d'intervention variables en fonction de la mesure et des territoires. Le reste de l'aide est apportée par le budget de l'Etat ou des collectivités.

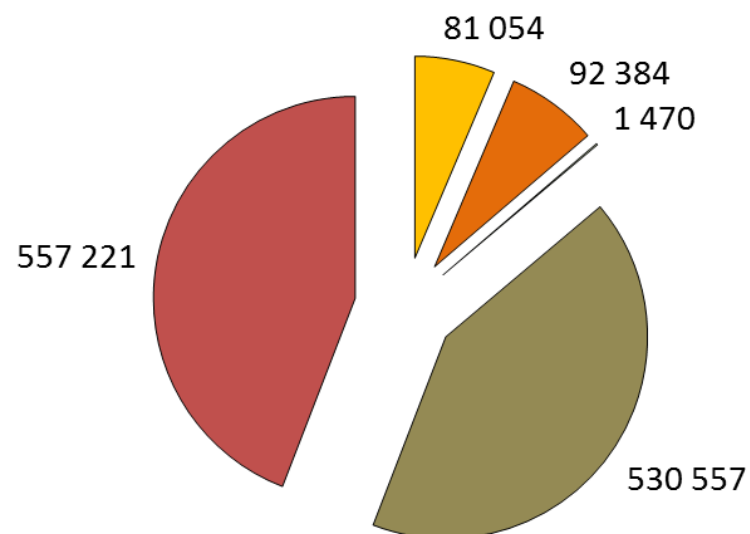
- Echanges de connaissances et d'informations
- Investissements
- Coopération (innovation, développement local)
- Zones soumises à des désavantages spécifiques (Ex. Natura2000 ...)
- Installation de jeunes agriculteurs et démarrage d'entreprises en milieu rural
- Gestion des risques
- Engagements en matière d'environnement et de climat (MAEC et aides bio)
- Zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques (zones de montagne, par exemple)

- Gestion par les régions
- Gestion par l'Etat



Aides de l'Agence de l'eau en 2022

PTGE Midour - aides Agence de l'eau 2022 orientations

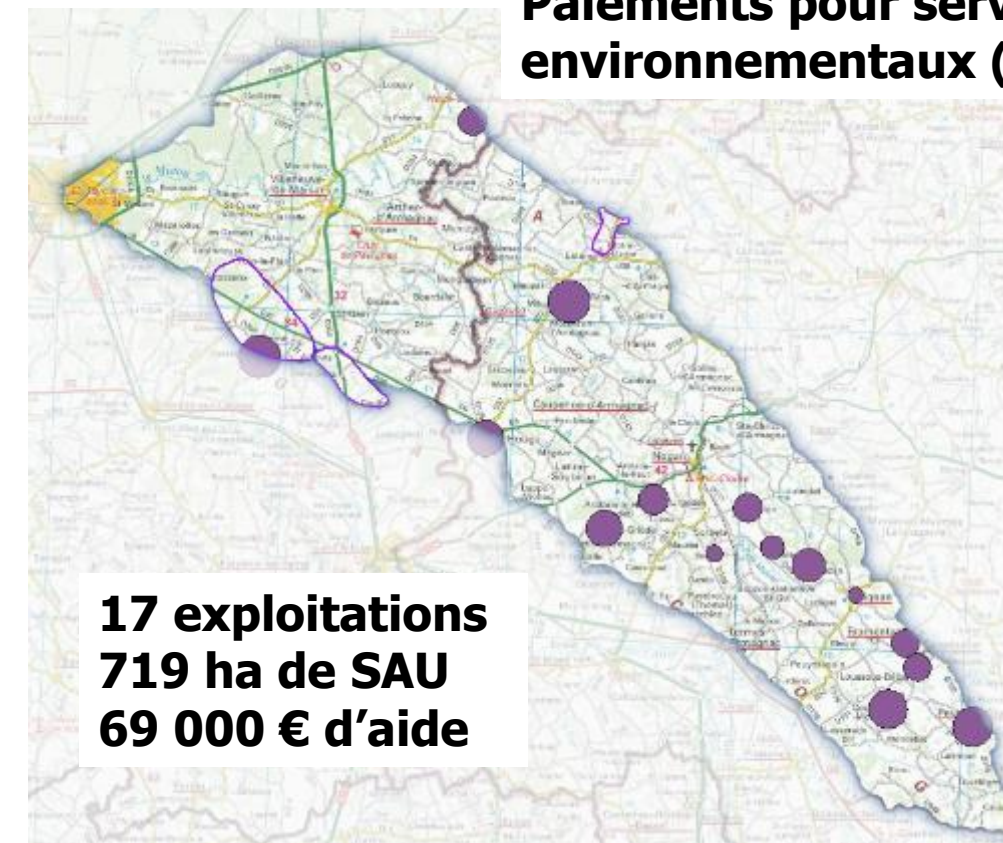


- Gouvernance
- Connaissance des milieux et usages
- Optimisation de la gestion des ressources et milieux
- Mobilisation ressources complémentaires
- Accompagnement, sensibilisation et valorisation



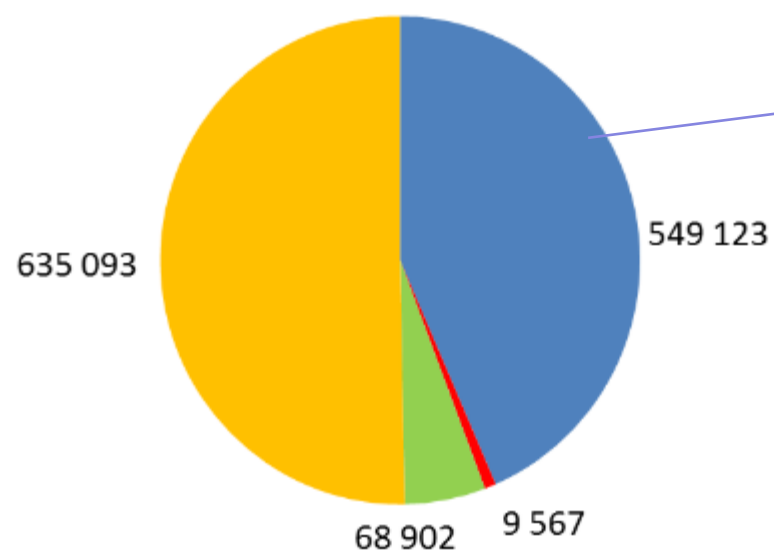
1 263 000 €

Paiements pour services environnementaux (PSE)

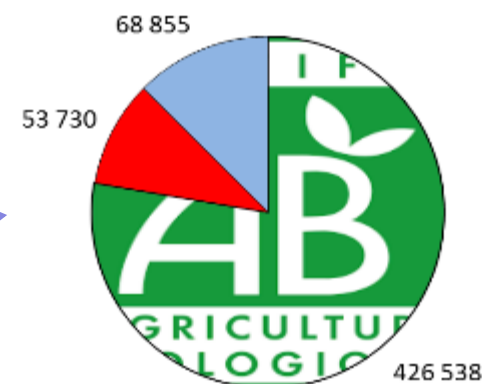


**17 exploitations
719 ha de SAU
69 000 € d'aide**

PTGE Midour - aides Agence de l'eau 2022



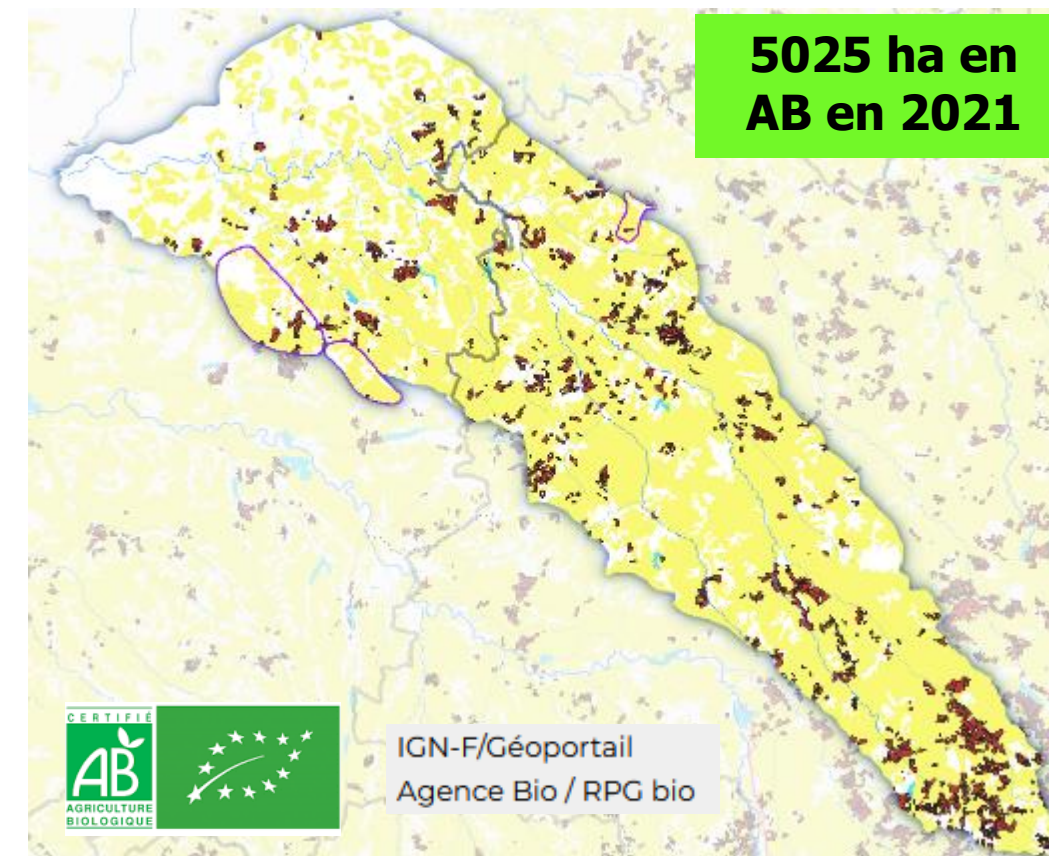
PTGE Midour - aides Agence de l'eau 2022 agriculteurs



- Conversion à l'agriculture biologique
- Investissements spécifiques agro-environnementaux
- PSE 2022

**Conversion en agriculture biologique
287 ha**

5025 ha en AB en 2021



IGN-F/Géoportail
Agence Bio / RPG bio



Taux d'intervention AEAG - PTGE

→ Collectivités, organismes techniques, économiques



Animation territoriale

70 %



Etude

70 %



70 %

4 jours /an et par exploitation avec une approche globale (gestion de la ressource, économie d'eau, agro-écologie, qualité de l'eau)

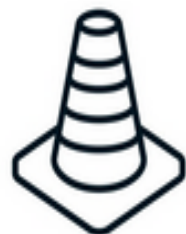


50 %

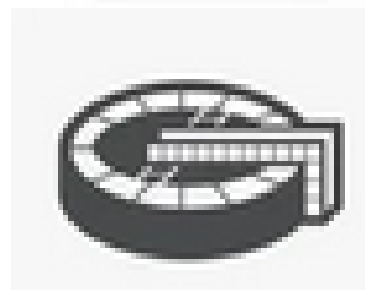


Taux d'intervention AEAG - PTGE

→ Collectivités



max 70 % (50+20%)



max 70 % (50+20%)



Possibilité +20 %



Possibilité +20 %

Encadrement régional



PSN 73.07-PAC

PSN 73.07-PAC



PSN 73.07-PAC: détails des taux et modalités en cours de précision par chaque Région

Taux d'intervention AEAG - PTGE

→ Exploitants agricoles



PSN 73.07-PAC

65-80 %



PSN 73.01-PAC

65-80 %

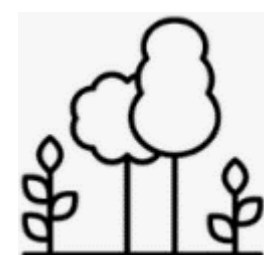


MAEC

Bio

PSN-PAC

100 %



PSN 73.02-PAC

50 - 100%



⚠ PSN 73.01-02-07 PAC: détails des taux et modalités en cours de précision par chaque Région



V. Perspectives



Perspectives 2023 : axes de travail prioritaires

VARENNE AGRICOLE
EAU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Expertiser les réseaux collectifs d'irrigation à moderniser et étudier la possibilité de les interconnecter : recensement partiel fait côté Gers, les données sont à expertiser pour compléments éventuels (réseaux individuels) avec les services concernés pour pré-positionner les retenues déconnectées
- Accompagner les collectivités dans leur démarche de progrès continu pour la gestion des paysages et la gestion de l'eau
- REUSE : Nogaro
- Rehausses et pompages complémentaires



Perspectives 2023

- Poursuivre la dynamique instaurée
 - instiller des synergies entre acteurs
 - Maintenir la mobilisation des acteurs impliqués et toujours présents depuis la validation
- Passer à une planification opérationnelle pour les actions agricoles
- Poursuivre l'accompagnement des projets en cours et mettre en place d'autres actions du PTGE au gré des opportunités financières
- **Financements :**
 - En attente des déclinaisons régionales du PSN
 - Positionnement des régions sur des financements complémentaires



Merci pour votre participation

Contacts

Animatrice PTGE Midour

Rosine GOINEAU

pt.midour.douze@institution-adour.fr - 06 13 94 42 04

Animatrice actions agricoles PTGE Midour

Sophie DODIER

agri.ptmidour@institution-adour.fr - 06 34 21 72 54

<https://www.institution-adour.fr/projet-de-territoire-midour.html>

